

Republique Rwandaise
Ministère de l'Éducation Nationale

— Correspondances

10
6 P
127.06.2025

REPUBLIQUE RWANDAISE



[Handwritten signature]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Rugenzi Nathanael
Dir. de la Culture

Veuillez m'expliquer
la nature et l'étendue
de engagements
pris au sujet de
contenu de la présente
lettre en annexe

28-6-77

[Handwritten signature]

COMMISSION NATIONALE POUR
L'EXPOSITION DE L'ART RWANDAIS
C/O MIJEUNESSE B.P. 1044
KIGALI

Kigali, le 27. juin 1975

général
contacter cette direction
pour leur demander s'ils ont
avec ce programme et éventuellement
pour la réalisation de ce programme
N°... 3.140.00/4

Monsieur le Ministre de
l'Éducation Nationale
KIGALI

Objet : Préparation Exposition
Nationale d'Objets d'Art.

Monsieur le Ministre,

Me référant à la lettre N°529/01.02 émanant du Secrétaire Général à la Présidence et dont l'objet est repris en marge, j'ai l'honneur de vous annoncer que dans le Cadre de la préparation d'une Exposition Nationale, la Commission Nationale pour l'Exposition de l'Art Rwandais dans laquelle vous êtes représenté par Monsieur NYETERA A. a confié à la Direction Générale Culture et Beaux Arts d'assurer les services suivants :

- Sélection des Objets d'Art exposés ou stockés dans les Préfectures
- Organiser une soirée Culturelle typiquement Rwandaise "UBUKWE".

Je profite de la même occasion pour vous transmettre les comptes-rendus des réunions que la C.N.E.A.R. a tenu au Ministère de la Jeunesse à ce sujet. Le fait que ces comptes-rendus vous sont envoyés en retard est dû à une carence de papier qui s'est accusé ces derniers jours.

Etant donné que la sélection doit commencer avec le mois de Juillet et que la Soirée Culturelle aura lieu probablement à la fin de ce même mois, je vous demanderais, Monsieur le Ministre, de mettre à la disposition de la Direction Générale Culture et Beaux Arts, tous les moyens nécessaires pour la réalisation de ce programme.

Pour la Présidente de la C.N.E.A.R.
Mme HABIMANA Gaudence en mission
Le Vice-Président de la Commission
NGENDAHI MANA Athanase.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire Général à la
Présidence
KIGALI

COMPTE-RENDU DE DEUX REUNIONS PREPARANT
L'EXPOSITION D'OBJETS D'ART RWANDAIS

-La 1ère Réunion s'est tenue au Ministère de la Jeunesse en date du 3 Juin 1975.

Elle regroupait les représentants des départements et services suivants :

- le responsable du Service des Affaires Sociales à la Présidence
- un représentant du Département des Affaires Sociales (Direction des Foyers)
- un représentant du Ministère de l'Education Nationale (Direction Générale Culture et Beaux-Arts)
- un représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- un représentant du Ministère des Finances et de l'économie (Direction Artisanat)
- Un représentant de l'O.R.T.P.N.
- deux représentants du Ministère de la Jeunesse (Direction Générale Jeunesse)

- Etait absent le Représentant du Département de l'Intérieur.

-La réunion a commencé par un mot d'introduction du responsable du Service des Affaires Sociales à la Présidence : Madame HABIHANA Gaudence qui dirigea la réunion .

-Les différents points traités convergeaient vers l'étude des modalités pratiques à retenir pour la réalisation d'une exposition d'objets d'art rwandais.

-Les points suivants attirèrent l'attention des participants :

- a- L'Exposition exige un **Financement** de 3.000.000 Frs au moins. Ce financement était à trouver . Ce financement devant permettre l'achat des objets d'art avant l'exposition .
- b- Le transport des objets d'art des Communes jusqu'aux Centres Préfectoraux d'abord , puis des Préfectures jusqu'à Kigali fut posé comme un problème dont il fallait trouver solution.
- c- Le principe d'établir des commissions préparatoires à différents niveaux fut retenu pour plus d'efficacité.

A. Financement de l'Expo

Trois moyens furent retenus pour trouver des sources de financement :

1. Faire appel aux commerçants du pays afin qu'ils participent à l'effort de développement dans cette matière . Il fut donc confié au Représentant de la Chambre de Commerce Monsieur KALONDO de

.../...

lancer un appel aux commerçants.

2. Créer et organiser des activités pouvant rapporter de l'argent.

A ce sujet il fut arrêté d'organiser des séances cinématographiques, théâtrales et une soirée culturelle rwandaise . La préparation de ces activités fut confié à la Direction Générale de la Culture et Beaux-Arts. Il fut bien entendu dit que la Direction Générale de la Culture et Beaux - Arts pouvait bien se faire aider par différents services tant intérieurs que périphériques. Les dates auxquels se tiendront ces activités seront annoncées après avoir contacté le calendrier d'autres activités nationales.

3. Demander un prêt à rembourser après l'exposition . La Commission décida d'introduire des demandes aux différents organismes et services parastataux. Cette tâche fut confié au Responsable du Service des Affaires Sociales à la Présidence et au Représentant du Département des Affaires Sociales .

B. Le transport

-Le problème du transport ne pouvant être résolu que par les départements intéressés, il s'avéra nécessaire de demander de céder quelques véhicules pendant 6 jours au moins aux départements suivants :

- Mijounesso : 2 Conbis
- Missoc : 5 Conbis
- Mininter : 2 Conbis
- ? - Minéduc : 1 Conbi

D'où chaque Préfecture serait doté d'un véhicule pour faire le tour des Communes pendant une semaine au moins .

- La possibilité d'utiliser les camionnettes affectées dans les Préfectures fut envisagé. Mais pour que cela se fasse il faut que le Mininterfop donne ordre à tous les Préfets.

C. Création des Commissions

Pour plus d'efficacité différentes Commissions furent créées :

La Commission Communale composée de :

- Bourgmestre de la Commune
- Monitrice des Foyers
- Encadreur Communal de la Jeunesse.

La Commission Préfectorale composée de :- S/Préfets chargé des Affaires Socio-Culturelle

- Un représentant des artistes et artisans
- La Directrice des Foyers Sociaux
- L'Encadreur Régional de la Jeunesse.

La Commission Nationale fut constituée par les représentants de différents Départements et Services déjà cités.

Tel fut le travail réalisé au cours de la première réunion qui s'est tenu le 3 Juin 1975 au Ministère de la Jeunesse .

- En date du 10 Juin 1975, une 2ème Réunion s'est tenue au même endroit. Tous les délégués des différents départements étaient présents y compris celui de l'Intérieur.

Trois points figuraient à l'ordre du jour :

1. Rapport sur les réalisations acquises au sujet du Financement de l'Expo et du transport.
2. Arrêter des décisions définitives à communiquer aux autorités préfectorales.
3. Répartition des tâches entre les membres de la Commission Nationale.

1. Rapport sur les acquis de l'Expo

a) Financement : - Appel aux Commerçants : Monsieur KAMONDO fit part de la bonne volonté des commerçants de participer au Financement de cette exposition. Aussi demanda -t-il si les commerçants ne pouvaient pas faire leur publicité à travers cette Expo. La Commission Nationale fut unanime pour dire que cette idée était très intéressante pour un commerçant qui aura contribué au financement de l'EXPO.

- Organisation des activités Culturelles : Le Représentant du Minéduc (D.G. Culture et Beaux-Arts) et celui du Mijeunesse font part d'un projet arrêté sur l'organisation d'une soirée culturelle typiquement rwandaise (UBUKWE) et des séances cinématographiques et théâtrales. La Commission confia l'organisation totale de la soirée culturelle à la D.G. Culture et Beaux-Arts et au Ministère de l'Intérieur l'organisation des séances cinématographiques et théâtrales fut confiée au Mijeunesse, au Minéduc et à l'O.R.T.P.N.

- Obtention d'un Crédit de 3.000.000 Frs : l'O.C.I.R. Département thé comme la Caisse Sociale du Rwanda peuvent accorder un tel crédit à condition de présenter un dossier complet de demande. La constitution du dossier a été confié à Madame HABIMANA et au Mijeunesse .

b) Transport : Au sujet du Transport la Commission demanda au représentant du Mininter d'étudier la possibilité d'utiliser les camionnettes affectées dans les Préfectures . Du reste le MISSOC et le Mijeunesse ont donné leur accord de principe de céder les véhicules demandés.

2. Décisions arrêtées et directives aux autorités préfectorales

Les décisions arrêtées pour le démarrage de l'Exposition sont contenues dans les pages en annexes.

3. Répartition des tâches entre les membres de la Commission Nationale :

Pour la bonne marche générale des affaires il fut créé des services suivants:

- Présidence de la Commission : Les Ministres de la Jeunesse et des Affaires Sociales présideront la Commission ainsi que les cérémonies d'ouverture et de fermeture de l'exposition.

- Bureau de Direction:

- a - Président du Bureau : Mme HABIHANA Gaudence, doit assurer la supervision et la coordination de toutes les activités.
- b - 1er Vice-Président du Bureau : Mme BUTERA Madeleine doit assister le Président du Bureau et le remplacer à son absence.
- c - 2ème Vice-Président : Mr NGENDAHIMANA Athanase assure la trésorie
- d - Secrétaire de la Commission : Mr MUSABE Pasteur assure la permanence au Secrétariat de la Commission s'occupe des relations entre la Commission Nationale et les Commissions Préfectorales.

Service des Relations extérieures pour la propagande et la commercialisation :

Ce service doit assurer la propagande à l'étranger et étudier les moyens de commercialisation à l'étranger et à l'intérieur du pays .

- Ce service est composé de : - Mr KAHONDO D.
- Mr NDISEBUYE J.
- Mr KALINIJABO J.B.

Service du Transport, de la Sélection, de l'Étalage et de la Publicité

Ce Service - négocie les moyens de transport auprès des autorités préfectorales
- supervise la sélection dans les Préfectures
- s'occupe de l'étalage
- fait les dessins publicitaires .

Il est composé de :-Mr MUGANGA J.

-Mr NYETERA

-Missoc + Mijeunesse (si nécessité il y a)

-La Commission croit avoir achevé les préparatifs d'ordre organisationnel et que la mise en pratique doit suivre directement. Le Secrétaire de la Commission doit d'ores et déjà contacter les commissions préfectorales en vue d'arrêter les dates auxquelles les véhicules seraient affectés dans les Préfectures.

N.B. : Une 3 ème Réunion d'évaluation aura lieu à une date qui sera fixée par le Bureau de la Commission Nationale pour l'exposition d'art rwandais.

Le Secrétaire de la C.N.E.A.R.

MUSABE Pasteur

